

sillon le permettra pour la plus grande gloire de la langue française), et dites : " Tous les hommes veulent être immortels ; " il nous faudra supprimer l's : *toi les hommes*.

Inutile de dire que Vaugelas a eu raison et que l' *de plus* doit sonner.

Comment se prononce *mœurs* ?

Voilà la même question sur un autre mot.

Et je me rappelle mes inquiétudes anciennes, avant la classe où j'étais condamné — hélas, pauvre ! — à dire haut et bien :

" Des siècles, des pays étudiez les *mœurs* :
Les climats font souvent les diversos humeurs."

Qui avait tort ? Boileau ou l'écolier ? car il m'était évident que, dans ma bouche, jamais vers n'avaient si mal rimé ensemble ; et j'étais bouleversé à la pensée qu'un homme aussi correct avait mis côte à côte *mœurs* et *humeurs* ainsi que sous jumeaux. Eh bien ! Boileau avait raison ; mais l'écolier n'était pas bien coupable puisque l'on n'a pas encore réussi à fixer l'usage sur ce point ; on dit encore *mœurs*, mais la règle vraie, suivie par un grand nombre, est la suppression de l's : *meur*. Qu'on le remarque ; c'est étrange à prononcer.

" Trop de talent, trop de succès flatteurs
Causent souvent la ruine des *mœurs*."

Gresset.

Dites : *meur*. C'est triste, mais c'est ainsi.

Quand à la diphtongue *œu*, on sait qu'elle se prononce *eu* doux. Cette diphtongue suscite une curieuse question d'étymologie. *Mœurs* vient de *mores*, comme *honneur* de *honor*.

Or o bref latin est devenu, dans la formation du français, *uo* au X^e siècle, *ue* au XI^e, *œ* au XII^e, et enfin *eu* au XIV^e. Plusieurs mots n'ont pas subi toutes les transformations et sont restés stationnaires : *aïl* est du XII^e siècle, *orgueil* est

du XI^e. Mais *mœurs* a pris l'orthographe du XIV^e siècle tout en conservant celle du XII^e ; et de la sorte l'o bref latin est devenu dans ce mot les deux diphtongues *œ* et *eu* contractées, qui ont donné *œu* ; *mœurs*. Toutes ces transformations arriérées se prononcent comme celles qui sont de notre temps, *eu*.

4. Lorsque quelqu'un prononce démesurément l'a en disant, par exemple, *basteau*, doit-on dire que son a est trop ouvert ou trop grave ?

Ni l'un ni l'autre, si Studens le veut bien. — " C'est une question de terminologie, dira-t-on ; peu importe tel ou tel ? " Pardon. Ce n'est pas très important, soit ; mais encore faut-il être clair et se rendre bon compte de la valeur des termes. Demandons-nous donc ce que signifient les mots *aigu* et *grave*, *fermé* et *ouvert* appliqués à la voyelle *a*.

Une voyelle *aigue* c'est un son *aigu* ; or, qu'est-ce qu'un son *aigu* ? Nous tombons dans la musique, tandis que le son *a* peut se donner à tous les degrés de l'échelle musicale. Les mots *grave* et *aigu* prêtent donc à l'équivoque. Ils n'expriment guère ce qu'on veut leur faire dire. Je pense que Larousse a adopté ces termes ; je m'incline, mais " j'ai de bons auteurs pour garants..... "

Les mots *fermé* et *ouvert* montrent que la lettre se prononce la bouche plus ou moins ouverte. Mais j'aimerais mieux des termes qui qualifieraient la lettre telle que prononcée, que ceux-là qui donnent le mode de prononciation (et encore !...)

N'excluons pas complètement, en cas de besoin, les expressions *a ouvert* et *a fermé*, mais disons de préférence : celui qui prononce *bâteau* met un *a long* à la place d'un *a bref*.

DENIS RUTHBAN.

12 mai 1890.